

TABLEAU DE BORD

Les chiffres de l'emploi et du chômage
des personnes handicapées

N°24 - Bilan à fin juin 2014
(données janvier-mars 2014)



plus d'infos sur www.agefiph.fr

Chiffres clés & synthèse

Les chiffres clés de la région

1 033 798 habitants (Insee 2012)

3 712 demandeurs d'emploi handicapés

144 620 demandeurs d'emploi tous publics

Données Pôle emploi à fin mars 2014 - Cat A,B,C

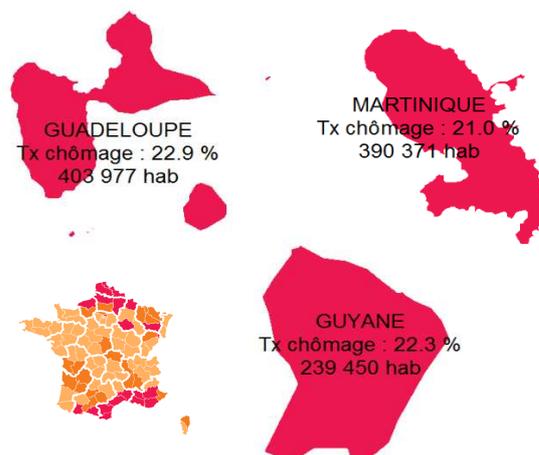
10,2% Taux chô. tous publics France entière (4ème trim. 2013)

9,8% Taux chô. tous publics France métro. (4ème trim. 2013)

182 338 salariés en Antilles / Guyane (Pôle emploi 2010)

76% des salariés dans le tertiaire

Les taux de chômage au 4^{ème} trimestre 2013 (Insee)



Au plan national

Une activité au ralenti

L'activité a stagné au 1er trim. 2014. Du fait du ralentissement des exportations, le commerce extérieur a contribué négativement à la croissance. La demande intérieure a également reculé, aussi bien l'investissement, particulièrement en construction, que la consommation (notamment les dépenses alimentaires, en énergie ou achats d'automobiles). En moy. annuelle en 2014, le PIB progresserait de 0,7 % selon l'Insee, soit une légère accélération après deux années de croissance très modestes.

L'emploi dans le secteur marchand a reculé au 1er trimestre 2014 (-22 000 postes), pénalisé par le repli de l'intérim. D'ici la fin de l'année, la hausse attendue de l'activité serait trop modeste pour que l'emploi se redresse.

L'emploi total quant à lui progresserait du fait des emplois aidés avec la programmation de 45 000 emplois d'avenir supplémentaires, portant à 95 000 le nombre total sur l'année, et la rallonge de 20 000 contrats aidés classiques (contrats uniques d'insertion). Le taux de chômage au sens du BIT s'est stabilisé au 1er trim. 2014. Il s'élève à 9,7 % de la population active pour la France métropolitaine (10,1 % en incluant les Dom), soit une baisse de 0,2 point en un an.

Le nombre de DETH poursuit sa progression

A fin mars 2014, le nombre de DETH continue de progresser avec 423 275 demandeurs inscrits en catégories A-B-C. Ils représentent désormais 8,0 % de l'ensemble des demandeurs contre 6,4 % cinq ans auparavant.

Les DETH présentent toujours des difficultés particulières d'insertion avec notamment :

- un âge élevé : 44 % ont 50 ans ou plus, soit un taux deux fois supérieur à celui de l'ensemble des publics,
- un faible niveau de formation : 29 % ont un niveau inférieur au CAP (contre 19 % pour l'ensemble des publics),
- une ancienneté d'inscription importante : 56 % sont chômeurs de longue durée (contre 43 % pour l'ens. des publics). L'ancienneté moy. au chômage est de deux ans (732 jours) pour un travailleur handicapé, soit 200 jours de plus que pour l'ens. des publics.

Une hausse des entrées en formation et des maintiens dans l'emploi

Les Cap emploi ont enregistré plus de 8 500 entrées en formation, majoritairement des formations professionnalisantes et qualifiantes, soit une hausse de 13 % en un an et de 44 % en trois ans, avec une mobilisation accrue des formations de droit commun. On enregistre également une nouvelle hausse des entrées en alternance, avec près de 1 300 contrats aidés par l'Agefiph dont 549 contrats d'apprentissage (+5 %) et 729 contrats de prof. (+40 %). Si le nombre d'insertions est resté stable au 1er trim. 2014, les Cap emploi ayant contribué à plus de 12 700 recrutements de travailleurs handicapés, on enregistre en revanche une forte croissance des créations d'activité aidées par l'Agefiph (+14 % en un an) ainsi que des maintiens dans l'emploi réalisés à l'aide des Sameth (+15 % en un an).

En région

Guadeloupe

Près de 1 700 demandeurs d'emploi handicapés sont inscrits en Guadeloupe (stable en un an). On observe une forte ancienneté d'inscription au chômage avec 65% de chômeurs de longue durée. L'ancienneté moyenne d'inscription au chômage est de 1 121 jours pour une personne handicapée (283 jours de plus que le tout public). Les embauches de travailleurs handicapés en contrats de 3 mois et plus ont progressé de 67% en Guadeloupe en un an avec 25 contrats signés au cours du 1er trimestre 2014. La part des employeurs publics s'élève à 12% contre 25% au niveau national.

Martinique

Plus de 1 400 demandeurs d'emploi handicapés sont inscrits en Martinique (stable en un an). On observe une forte ancienneté d'inscription au chômage avec 63% de chômeurs de longue durée. L'ancienneté moyenne d'inscription au chômage est de 1 104 jours pour une personne handicapée (319 jours de plus que le tout public). Les embauches de travailleurs handicapés en contrats de 3 mois et plus ont baissé de 34% en Martinique en un an avec 21 contrats signés au cours du 1er trimestre 2014. La part des employeurs publics s'élève à 25% comme au niveau national.

Guyane

Plus de 600 demandeurs d'emploi handicapés sont inscrits en Guyane (+25% en un an). On observe une forte ancienneté d'inscription au chômage avec 50% de chômeurs de longue durée. L'ancienneté moyenne d'inscription au chômage est de 648 jours pour une personne handicapée (232 jours de plus que le tout public). Les embauches de travailleurs handicapés en contrats de 3 mois et plus ont augmenté de 67% en Guyane en un an avec 5 contrats signés au cours du 1er trimestre 2014.

Les demandeurs d'emploi

Source : Pôle emploi

Les DEFM* à fin mars dans la région
(Cat : A,B,C, base 100 : 2009)



3 712
DEFM TH
à fin mars 2014
+3,4 % sur 12 mois

144 620
DEFM
à fin mars 2014
+2,5 % sur 12 mois

Point de vigilance

Depuis février 2012, les bénéficiaires de l'AAH (seule) sont à nouveau repérés par Pôle emploi comme bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Pour information, ils n'étaient plus repérés pour les années 2010 et 2011.

Si dans le nombre de DEFMTH, les bénéficiaires de l'AAH sont pris en compte, le graphique depuis 2008 est réalisé à champ constant (donc hors AAH seule).

Les évolutions sont à prendre avec précaution du fait de la difficulté de repérage des demandeurs d'emploi handicapés liée notamment à l'absence d'interconnexion entre les systèmes d'information de Pôle emploi et des MDPH.

*DEFM : Demandeurs d'emploi en fin de mois

Les caractéristiques des DEFM (Cat. A,B,C) à fin mars 2014

	Guadeloupe (%)		Martinique (%)		Guyane (%)	
	Public handicapé	Tous publics	Public handicapé	Tous publics	Public handicapé	Tous publics
Sexe et Age						
Femmes	48%	58%	54%	58%	46%	59%
50 ans et plus	34%	24%	40%	26%	37%	18%
Formation & qualification						
Niv. de formation inférieur au CAP (Vbis et VI)	37%	30%	38%	27%	52%	49%
Niveau de formation Bac et + (I à IV)	22%	32%	21%	34%	14%	22%
Faible niveau de qualification (manœuvre, OS, employé non qualifié)	43%	35%	42%	35%	55%	57%
Durée du chômage						
Chômeurs de longue durée (≥ 1 an)	65%	55%	63%	53%	50%	32%
Chômeurs de très longue durée (≥ 2 ans)	46%	36%	45%	35%	32%	17%
Chômeurs depuis 3 ans et plus	34%	25%	34%	23%	18%	9%

Les données à fin mars 2014

	DEFM handicapés	Evol. N/N-1	DEFM tous publics	Evol. N/N-1	Bénéficiaires* de l'AAH seule	% DETH
National	423 275	+ 10,6%	5 266 653	+ 4,4%	27 115	6%
Régional	3 712	+3,4%	144 620	+2,5%	1 118	30%
Guadeloupe (971)	1 691	+0,1%	68 287	+2,1%	611	36%
Martinique (972)	1 402	-0,3%	52 654	+0,5%	386	28%
Guyane (973)	619	+25,1%	23 679	+8,8%	121	20%

Les demandeurs d'emploi

Source : Pôle emploi

Ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours à fin mars 2014

	Mars 2014		Rappel Mars 2013	
	Public handicapé	Tous publics	Public handicapé	Tous publics
National	732	534	NR	NR
Guadeloupe (971)	1 121	838	NR	NR
Martinique (972)	1 104	785	NR	NR
Guyane (973)	648	416	NR	NR

Les 3 domaines professionnels les plus recherchés au niveau régional par les demandeurs d'emploi handicapés à fin mars 2014

	1. Services à la personne et à la collectivité		2. Support à l'entreprise		3. Commerce, vente et grande distribution	
	Nb DETH	% DETH	Nb DETH	% DETH	Nb DETH	% DETH
National	102 123	24%	63 171	15%	46 078	11%
Régional	965	26%	592	16%	457	12%
Guadeloupe (971)	397	23%	279	16%	207	12%
Martinique (972)	370	26%	227	16%	197	14%
Guyane (973)	198	32%	86	14%	53	9%

Les catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Les catégories statistiques A,B,C correspondent à l'ensemble des personnes tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches. L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent.

Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance.

Le "support à l'entreprise" comprend la compta/gestion, RH, achats, ... Le domaine "transport et logistique" comprend conducteur/livreur, manip/déplac. charges...

Les entreprises et l'emploi

● L'emploi salarié (Source Pôle emploi, données 2011)

Les données

Le champ comprend les salariés de tous les établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail. Sont exclus de ce champ : les salariés de l'Etat et des collectivités locales, les salariés des établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles (champ CCMSA), les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régies départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle.

En raison d'un changement de source (le recouvrement des cotisations d'assurance chômage ayant été transféré aux URSSAF depuis le 1er janvier 2011), les données 2011 ne sont pas comparables avec celles des années précédentes.

Guadeloupe

Répartition régionale des établissements et des effectifs salariés selon la taille et le secteur d'activité des établissements

	Taille			Secteur d'activité	
	Etablissements	Salariés		Etablissements	Salariés
Moins de 10 salariés	84%	37%	Agriculture	2%	2%
10 à 19 salariés	10%	17%	Industrie	10%	10%
20 à 99 salariés	6%	29%	Construction	10%	9%
100 salariés et plus	1%	18%	Tertiaire	78%	79%
Total	100%	100%	Total	100%	100%

Martinique

Répartition régionale des établissements et des effectifs salariés selon la taille et le secteur d'activité des établissements

	Taille			Secteur d'activité	
	Etablissements	Salariés		Etablissements	Salariés
Moins de 10 salariés	82%	32%	Agriculture	4%	6%
10 à 19 salariés	10%	15%	Industrie	9%	10%
20 à 99 salariés	7%	32%	Construction	10%	8%
100 salariés et plus	1%	21%	Tertiaire	77%	76%
Total	100%	100%	Total	100%	100%

Guyane

Répartition régionale des établissements et des effectifs salariés selon la taille et le secteur d'activité des établissements

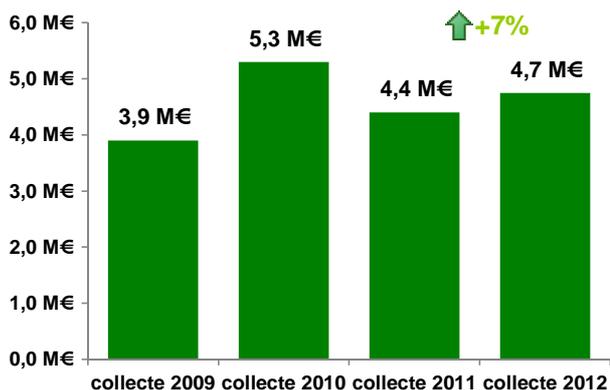
	Taille			Secteur d'activité	
	Etablissements	Salariés		Etablissements	Salariés
Moins de 10 salariés	81%	32%	Agriculture	2%	1%
10 à 19 salariés	11%	17%	Industrie	12%	13%
20 à 99 salariés	7%	32%	Construction	12%	13%
100 salariés et plus	1%	19%	Tertiaire	74%	73%
Total	100%	100%	Total	100%	100%

Effectifs salariés région en 2011 - indicateurs additionnels

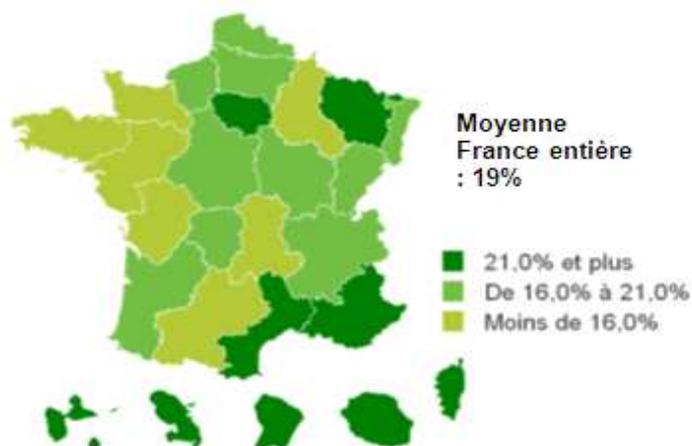
	Guadeloupe	Martinique	Guyane
Femmes	49%	47%	39%
50 ans et plus	23%	25%	19%
Salariés en CDI	79%	79%	77%
Intérimaires	2%	2%	6%
Salariés à temps plein	83%	84%	88%

● La contribution des entreprises versée à l'Agefiph

Evolution des montants collectés dans la région en million d'euros (M€)



Les établissements n'ayant effectué aucune action positive parmi les établissements contributeurs



Les établissements n'ayant effectué aucune action positive

Pour les « Etablissements à Quota Zéro » ou EQZ, prise en compte de la définition de la DGEFP et de la Dares, à savoir les établissements qui n'ont effectué aucune action positive (ni emploi direct, ni recours à la sous-traitance, etc.) durant plus de 3 ans, c'est à dire les établissements auxquels s'applique la majoration de la contribution*. Les établissements n'ayant effectué aucune action positive depuis 3 ans ou moins seront appelés "Etablissements Contribuant Uniquement" ou ECU ; le terme d'EQZ sera conservé exclusivement pour les établissements soumis à la majoration.

* Jusqu'à présent, étaient appelés à l'Agefiph « Etablissements à Quota Zéro » ou EQZ, l'ensemble des établissements n'ayant effectué aucune action positive une année donnée et « EQZ majorés » les établissements soumis à la majoration de la contribution (1 500 fois le SMIC horaire par unité manquante).



Les montants collectés l'année N correspondent à la contribution des établissements au titre de l'année N-1.
Les données de la collecte sont arrêtées au 31 décembre de chaque année.

Zoom : les données par département

	971	972	973	Région	National
Montant collecté	2 114 928 €	1 804 400 €	829 590 €	4 748 918 €	475 475 291 €
Evolution N / N-1	+9%	+9%	+2%	+7%	-2%
Etablissements contributeurs	212	200	75	487	46 413
Evolution N / N-1	+8,2%	+3,1%	-2,6%	+4,3%	-2,3%
Etablissements n'ayant effectué aucune action positive	111	61	34	206	8 778
Evolution N / N-1	+31%	-2%	-21%	+8%	-2%
% Etablissements n'ayant effectué aucune action positive*	52%	31%	45%	42%	19%
Evolution N / N-1	+9 points	-1 point	-11 points	+2 points	=

* La part d'ECU et d'EQZ désigne la proportion d'établissements n'ayant effectué aucune action positive parmi les établissements contribuant à l'Agefiph

Les entreprises et l'emploi

● Alther

Alther

Alther a pour mission première de mobiliser les entreprises sur les modes de réponse à leur obligation d'emploi, en les informant et en les amenant à réaliser des actions positives (par le recrutement, le maintien dans l'emploi, l'accès à la qualification en particulier par l'alternance, la sous-traitance avec le secteur adapté et le secteur protégé).

Trois types d'établissements sont prioritaires et font l'objet d'un démarchage actif :

- Les établissements nouvellement assujettis en période exonératoire
- Les établissements contribuant uniquement
- Les établissements à quota zéro

Deux prestations envers les entreprises:

- service information / conseil : Alther a un rôle d'information et de conseil auprès de tous les établissements qui en font la demande et un rôle de démarchage actif et individuel des entreprises relevant des cibles prioritaires.
- service diagnostic / accompagnement : mener un diagnostic in situ et aboutir à des préconisations d'actions pertinentes et réalistes pour l'établissement (recrutement, alternance, maintien dans l'emploi, sous-traitance, intérim, stages, ...). Aider à les mettre en oeuvre en se faisant l'interface avec les opérateurs utiles aux situations identifiées et contribuer à la réalisation concrète des actions lors de la phase d'accompagnement.



Données 2014 prochainement disponibles

La formation

● Les entrées en formation

Les entrées en contrats en alternance de janvier à mars 2014

	Apprentissage		Professionnalisation		
	Public handicapé	Tous publics	Public handicapé	Tous publics...	... dont adultes
National	549	27 793	752	23 454	5 445
Evolutions national*	+5%	-12%	+45%	-15%	-20%
% Femmes	21%	-	47%	-	-
Régional	0	410	15	59	14
Evolutions région*	-	-26%	-	-66%	-71%
% Femmes	-	-	47%	-	-
Guadeloupe (971)	0	221	7	36	9
Martinique (972)	0	183	8	21	5
Guyane (973)	0	6	0	2	0

Sources : Agefiph pour les données public handicapé et Dares pour le tout public

Les entrées en formation pour les personnes handicapées accompagnées par Cap emploi de janvier à mars 2014

	Régional	Evol. N/N-1	National	Evol. N/N-1
Formations remise à niveau / pré-qualifiantes	21	+200%	4 074	+11%
% Femmes	28%	-	55%	-
Formations professionnalisantes / qualifiantes	7	+40%	4 436	+15%
% Femmes	50%	-	41%	-

● L'impact de la formation

Part des personnes handicapées accompagnées par Cap emploi ayant retrouvé un emploi durable dans les 6 mois suivant une formation qualifiante / professionnalisante à fin mars 2014

	Régional	National
% Année N	12%	18
% Année N-1	8%	15%



L'insertion dans l'emploi

● Les aides publiques à l'emploi (source Dares)

Les aides publiques à l'emploi

Dans le secteur non marchand, le contrat unique d'insertion prend la forme d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), comme en métropole.

Les entrées en contrat unique d'insertion (CUI) dans la région

	janvier à mars 2014		
	Public handicapé	Tous publics	% public handicapé
CUI-CAE Guadeloupe	12	496	2,4%
dont entrées initiales	7	384	1,8%
dont reconductions	5	112	4,5%
CUI-CAE Martinique	17	632	2,7%
dont entrées initiales	10	382	2,6%
dont reconductions	7	250	2,8%
CUI-CAE Guyane	4	642	0,6%
dont entrées initiales	3	322	0,9%
dont reconductions	1	320	0,3%

● L'aide à l'insertion professionnelle de l'Agefiph (AIP)

L'aide à l'insertion professionnelle de l'Agefiph

Janvier à mars 2014

	Effectifs
National	1 259
Régional	1
Guadeloupe (971)	0
Martinique (972)	1
Guyane (973)	0

L'AIP

Objectif :

Inciter les employeurs à embaucher en contrat durable les personnes handicapées les plus éloignées de l'emploi (critères d'âge, de durée d'inactivité par rapport à l'emploi, de sortie du milieu adapté/protégé).

Montant de l'aide pour les embauches effectives depuis le 01/01/2013 :

- pour les contrats de travail d'une durée de 6 à 11 mois, 2000 € pour un temps plein ou 1000 € pour un temps partiel.
- pour un CDI ou un CDD de 12 mois et plus, 4000 € pour un temps plein ou 2000 € pour un temps partiel.

Caractéristiques des bénéficiaires de l'AIP

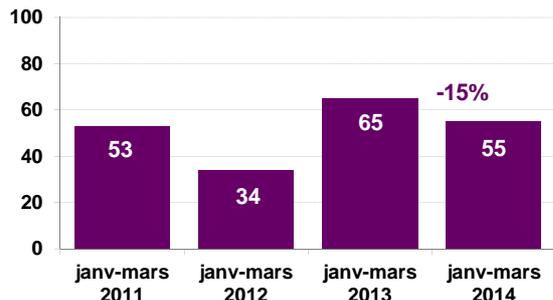
	Région	National
Femmes	NS	41%
50 ans et plus	NS	32%
Niveau < CAP (Vbis et VI)	NS	15%
20 salariés et plus	NS	47%
Tertiaire	NS	77%
Chômeurs de longue durée (≥ 1an)	NS	49%
CDD 6 à 12 mois	NS	15%
CDI	NS	76%

NS : non significatif

L'insertion dans l'emploi

● Les insertions accompagnées par Cap emploi

Evolution des insertions accompagnées par Cap emploi dans la région

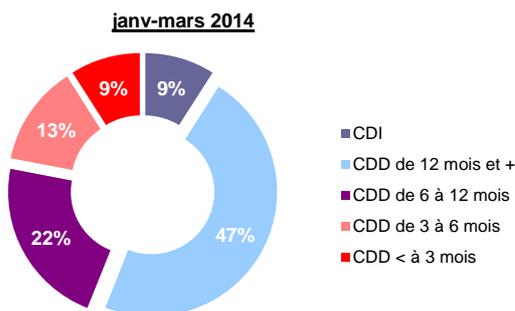


Les Cap emploi

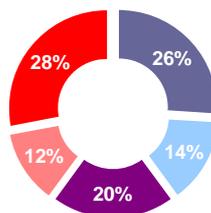
Les données présentées sont extraites des rapports d'activité trimestriels au 31/03/2014. La mission des Cap emploi est l'accompagnement et le placement durable des travailleurs handicapés sur le marché du travail. Présentes au niveau départemental, ces structures travaillent en lien avec les CDAPH, Pôle emploi et l'ensemble des partenaires concernés par l'emploi des personnes handicapées. Les Cap emploi sont financés par l'Agefiph, le FIPHFP et Pôle emploi au titre de la co-traitance.



Durée des contrats signés dans la région



Rappel janv-mars 2013

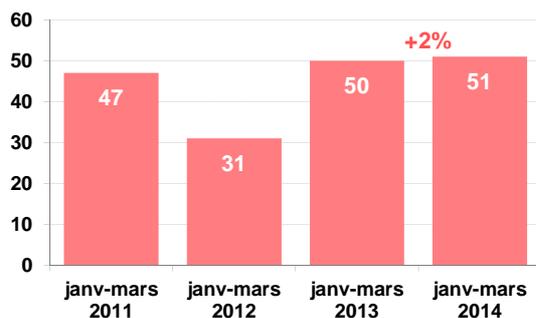


● Les placements conventionnels de Cap emploi

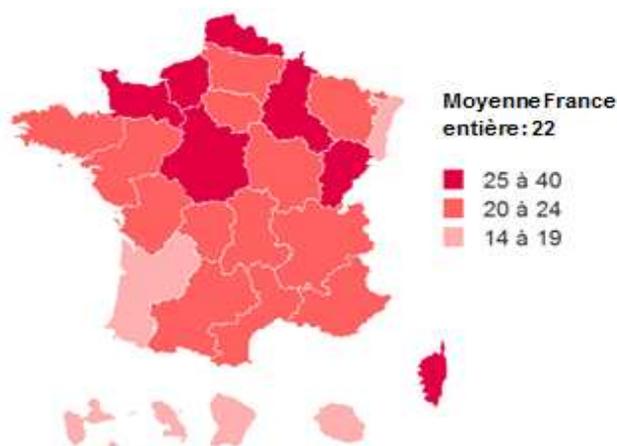
Les placements conventionnels

Les placements conventionnels sont des contrats de 3 mois et plus dont contrats en alternance, créations d'activité.
Attention : les placements conventionnels ne sont pas un sous-ensemble du total des contrats signés par Cap emploi car ils intègrent la création d'activité.

Evolution des placements conventionnels par Cap emploi dans la région



Nombre de placements conventionnels* pour 1 000 demandeurs d'emploi handicapés



L'insertion dans l'emploi

● Zoom : les données par Cap emploi

Les données par Cap emploi janvier-mars 2014

	Contrats signés	Evol. N/N-1	% Femmes	Placements conventionnels*	Evol. N/N-1	Création d'activité
National	12 704	+1%	49%	9 441	-1%	215
Régional	55	-15%	59%	51	+2%	1
CE971 Guadeloupe	30	+43%	61%	25	+67%	0
CE972 Martinique	20	-51%	57%	21	-34%	1
CE973 Guyane	5	+67%	50%	5	+67%	0

* Contrats de 3 mois et plus dont contrats en alternance, créations d'activité

	% employeurs publics**	% de TH en emploi durable à 6 mois***	Taux d'offres satisfaites****
National	25%	35%	29%
Régional	16%	18%	23%
CE971 Guadeloupe	12%	17%	13%
CE972 Martinique	25%	12%	36%
CE973 Guyane	0%	28%	20%

** La part des employeurs publics est calculée sur les contrats de 3 mois et plus

*** Cette part correspond au nombre de travailleurs handicapés ayant accédé à un emploi durable (CDI ou CDD ≥ 6 mois) dans les 6 mois après leur entrée en SPH4 (SPH4 : service Cap emploi d'appui à l'accès à l'emploi)

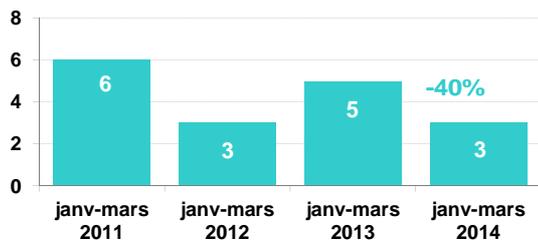
**** Le taux d'offres satisfaites est le taux d'offres recueillies ayant donné lieu à au moins un recrutement



capemploi
ressources handicapés

La création d'activité

Evolution des créations d'activité financées par l'Agefiph dans la région

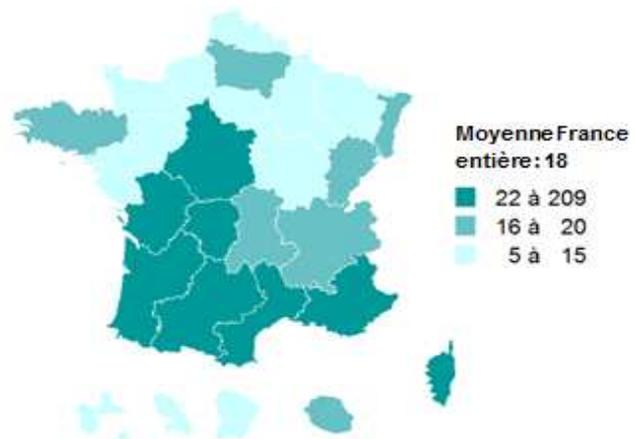


La création d'activité

Les données présentées ici sont les créations d'activité financées par l'Agefiph. Outre une subvention à la création, les créateurs peuvent bénéficier d'un accompagnement individualisé par des prestataires spécialisés.



Nombre de créations d'activité financées pour 10 000 demandeurs d'emploi handicapés



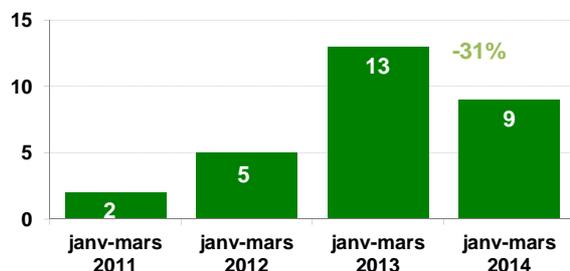
Zoom : les données par département janv-mars 2014

	Créations d'activité Agefiph	Evol. N/N-1	% Femmes	Nb créations pour 10 000 DETH	Nb créations tous publics*	Evol. N/N-1
National	767	+14%	31%	18	225 108	+1%
Régional	3	-40%	33%	8	3 271	-13%
Guadeloupe (971)	2	+100%	0%	12	1 487	-10%
Martinique (972)	1	-67%	100%	7	1 120	-24%
Guyane (973)	0	-100%	-	-	664	+7%

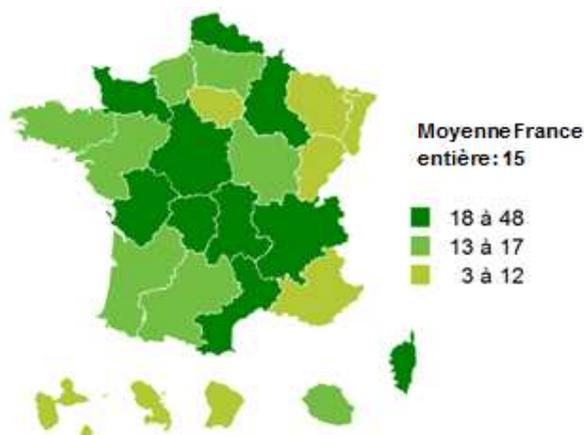
* dont auto-entrepreneurs (source Insee)

Le maintien dans l'emploi

Evolution du nombre de maintiens Sameth dans la région



Nombre de maintiens Sameth pour 100 000 actifs en emploi*



Zoom : les données par Sameth janv-mars 2014

	Nb maintiens Sameth	Evol. N/N-1	% 50 ans et plus	% maintiens facilitation	% maintiens ingénierie	Taux maintien** facilitation	Taux maintien** ingénierie	Nb maintiens pour 100 000 actifs en emploi*
National	3 890	+15%	43%	40%	60%	96%	84%	15
Régional	9	-31%	44%	56%	44%	100%	100%	3
Guadeloupe	2	-78%	50%	50%	50%	100%	100%	2
Martinique	6	+50%	50%	50%	50%	100%	100%	4
Guyane	1	-	0%	100%	0%	100%	-	2

* Source Insee à fin décembre 2010 pour les actifs en emploi

** Le taux de maintien est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

Les Sameth

Ils ont pour mission d'aider les entreprises et les salariés à trouver une solution sur-mesure de maintien dans l'entreprise quand apparaît une inadéquation entre l'état de santé du salarié et son poste de travail.

Les Sameth, présents dans tous les départements, interviennent en partenariat avec les acteurs des champs médical, social et de l'emploi tels que la médecine du travail, la Carsat, la mutualité sociale agricole, les organismes de bilan ou de formation.

Les conseillers Sameth apportent aides et conseils à toutes les étapes de la démarche, en fonction des besoins rencontrés :

- service ingénierie : intervention dans l'entreprise pour la recherche et la mise en oeuvre d'une solution de maintien,
- service facilitation : contribution à la mobilisation de moyens identifiés comme nécessaires au maintien après en avoir préalablement examiné leur pertinence.

sameth
Handicap & Entreprises
solutions actives pour le maintien dans l'emploi

Sommaire

Juin 2014

- 02 Chiffres clés & synthèse
- 03 Les demandeurs d'emploi
- 05 Les entreprises et l'emploi
- 08 La formation
- 09 L'insertion dans l'emploi
- 12 La création d'activité
- 13 Le maintien dans l'emploi


plus d'infos sur www.agefiph.fr